

La Lettre Aquitaine Numérique

AEC
agence
des initiatives
numériques

La lettre d'information d'Aquitaine Europe Communication / Juillet - Août 2010 - n°28

**JOURNÉE POUR
L'INNOVATION
NUMÉRIQUE
2010**

Dossier 10 start-ups sous les projecteurs



© Photo Eric Barrière/APPA

Vos suppléments

Mission d'étude en Silicon Valley

Débat : Education et numérique

Etude : Artisans aquitains et mobilité





SAISON D'ÉTÉ : PRENDRE LE TEMPS DE LIRE ET D'INTERROGER SON ECRAN

La livraison de cette *Lettre Aquitaine Numérique* peut surprendre par le nombre de suppléments qui l'accompagnent.

toutes les composantes du monde de l'éducation et de la formation.

Nous aurions pu y glisser le nouveau Guide juridique n° 3 « Créer son site internet » que chacun peut récupérer sur notre site www.aecom.org.

L'étude Aquitaine AnalyTIC n°10, « La mobilité numérique des artisans en Aquitaine : une pratique encore balbutiante » montre que les artisans se sont massivement équipés de micro-ordinateurs professionnels sans pour autant les connecter à internet. La Mission Silicon Valley nous permet de nous évader dans une région qui participe à la fabrication du monde. Nous avons mis en place des réunions post-mission afin d'exploiter la masse d'informations et la convergence d'impressions qui nous offrent des pistes de gestion de nos territoires. Personne ne sera étonné que nous ayons mis l'accent sur un écosystème numérique reliant recherches, innovations, entreprises, communications, financements et vision positive d'une société en changement autour de la connaissance.

La Chaire des Civilisations numériques, à Liège, a pour but de clarifier les enjeux autour du couple contemporain de l'éducation et du numérique. On y voit comment ce « ménage » a besoin de mieux se connaître et qu'aux anathèmes qu'on lit ici ou là il est préférable de construire l'édifice alliant écrans et savoirs, au service de

Le dossier de cette lettre met en valeur l'innovation numérique et l'Auberge Numérique hébergée dans nos locaux. L'innovation est réelle au bord de la Garonne. Il n'y a pas que sur les rivages du Pacifique qu'entreprises et concepteurs se croisent et croisent leurs idées et leurs demandes de financements. L'économie créative dont on parle depuis quelques années peut trouver dans ce bain numérique les éléments de la réussite.

Et enfin, vous pouvez utiliser le temps disponible pour vous immerger dans le nouveau site du SIAD (<http://siad.aecom.org>) pour y découvrir une partie de notre patrimoine numérique et, surtout, vous donner les moyens de décider une stratégie de développement pour rester maître de son avenir.

Cet avenir devra intégrer les numériques et leurs influences. La saison d'été nous donne le temps d'en préparer les nouveaux combats.

MARCEL DESVERGNE, PRÉSIDENT D'AEC
marcel.desvergne@aecom.org

Sommaire

2..... **EDITO, SOMMAIRE**

3..... **QUOI DE NEUF ?**

4/5..... **INITIATIVES...**Le SIAD : Mieux connaître le numérique aquitain

6..... **ACTEURS PUBLICS...** Collectivités : « Le libre, une garantie d'indépendance »

7/8..... **INNOVATION...** Les Rencontres Industriels Chercheurs TIC d'INNOVALIS Aquitaine/ Un logiciel « gagnant gagnant » pour la métrologie

9/16... **DOSSIER**

Journée pour l'innovation numérique en Aquitaine : 10 start-ups sous les projecteurs

17/19... **LES SIGNAUX NUMERIQUES...** La fin des forfaits illimités ? / Musique : le marché croît, l'offre s'appauvrit / Green IT : Smart Cobayes dans les Bouches-du-Rhône

20..... **L'EXPERTISE JURIDIQUE** Fibre optique : les règles du jeu précisées

21/23... **ACTUALITES AEC...** Adapter les outils numériques aux besoins des artisans / Regards croisés sur la Silicon Valley

24..... **Sur AECOM.ORG**
et **ACTUALITES AEC**

La lettre Aquitaine Numérique est une lettre d'information bimestrielle éditée par Aquitaine Europe Communication, 137 rue Achard 33300 Bordeaux / Téléphone : +33 (0)5 57 57 01 01 / Fax : +33 (0)5 57 57 97 17 / E-Mail : contact@aecom.org
Directeur de publication : Laurent-Pierre GILLIARD. Coordination : Suzanne GALY.
Ont collaboré à ce numéro : Marcel DESVERGNE, Antoine CHOTARD, Solène DEBOS, Julie TOMAS, Julie FAUCHIE, Suzanne GALY.
Graphisme et mise en page : Gregory GIMARD, Suzanne GALY.
Ce numéro a été édité à 1000 exemplaires par AEC.



Nathalie Manet-Carbonnière

Elue du département de la Dordogne, Présidente de la communauté des communes de la Vallée de la Vézère et conseillère régionale, elle vient d'être nommée par le Président Alain Rousset déléguée aux TIC au sein du Conseil Régional d'Aquitaine.

Aide régionale d'accès au Très Haut Débit pour les entreprises

La Région Aquitaine s'est engagée dans l'aménagement numérique du territoire et a ainsi mis en place, en juillet 2009, un Programme cadre Très haut débit. Le 28 juin dernier, en Séance plénière, les élus régionaux ont voté une aide spécifique pour les entreprises qui constituera une participation aux frais d'accès aux réseaux par la fibre optique, là où une offre de service existe (la Région ne peut pas se substituer à un opérateur télécoms). Le soutien régional est calculé sur la base de 60 % des frais d'accès proposés par les grands opérateurs télécoms, avec un plafond de 2 000 euros par entreprise. L'enveloppe budgétaire globale mise en œuvre est contiguë à 50 000 euros par an.

Le premier salon européen sur les drones sera aquitain

Territoire attractif pour la filière émergente des drones grâce à ses groupes et PME innovantes, pôles de recherche et centres aéronautiques, l'Aquitaine accueillera la première convention d'affaires sur les micros et minis drones, les 15 et 16 septembre, à l'AéroParc de Mérignac. Organisé par Bordeaux Technowest, le salon mettra en relation l'offre et la demande autour des applications civiles de demain. Au programme, des démonstrations en vol de missions sur la première zone d'essai française de plateforme civile, située sur le Camp de Souge en Gironde.



© Photo DR

Contact : infopartenaire@uavshow-europe.com et <http://www.uavshow-europe.com/>

Les codes 2D font fureur

Bordeaux, Biscarosse, Biarritz, le comité départemental de tourisme des Landes... un déluge de codes 2D s'abat en ce moment sur l'Aquitaine. La ville de Sarlat avait, la première, lancé la tendance il y a quelques mois. Affichées sur des monuments, des panneaux d'information locale ou du mobilier urbain, ces étiquettes communicantes au look futuriste constituent, pour les collectivités et acteurs publics, une opportunité de délivrer de l'information et des services multimédia liés à un site ou un événement directement sur les téléphones mobiles des habitants ou touristes de passage. Le tout en soignant leur image, délibérément jeune !



Lecteurs attentifs, vous constatez que ces codes 2D s'affichent aussi dans les pages de votre Lettre Aquitaine Numérique... Téléchargez un lecteur de codes 2D adéquat, tel celui de Mobile Tag (<http://mobiletag.com/download>), prenez les codes en photo avec votre smartphone et vous serez dirigé vers des contenus complémentaires sur le site web d'AEC.

Agfa Healthcare consolide sa R&D

A la faveur d'un protocole d'accord signé entre la Région et Agfa HealthCare mi-mai, le fournisseur de solutions informatiques pour les flux d'activités cliniques et d'imagerie diagnostique a annoncé la consolidation de son centre de R&D d'Artigues-près-Bordeaux, avec l'arrivée de 30 nouveaux chercheurs. Ils seront spécialisés sur les systèmes d'information clinique. Agfa Healthcare veut se positionner comme moteur dans la constitution d'un cluster d'entreprises aquitaines en informatique de santé.

www.agfa.com/healthcare

A NOTER !

Editeur aujourd'hui, éditeur demain. Nouveaux formats, nouveaux supports, nouveaux modes de diffusion...Le numérique va faire fortement évoluer le métier d'éditeur dans les années à venir. Deux jours de rencontres professionnelles, **les 2 et 3 septembre**, sont organisés dans les murs de Cap Sciences, à Bordeaux, pour réfléchir aux enjeux et opportunités créés par l'émergence de l'édition numérique.

Comment concilier école et écrans ? Le centre de culture scientifique bordelais accueillera également, le **17 novembre** prochain, une journée consacrée à l'éducation à l'heure des écrans numériques, des tables tactiles, du podcasting et autres réseaux sociaux. Proposée par l'entreprise

Libcast et l'An@é (association nationale des acteurs de l'école) en partenariat avec le rectorat, l'IUFM, le CRDP et AEC, cette initiative sera l'occasion de s'interroger sur les applications éducatives que permettent ces nouvelles technologies et sur l'évolution des modèles de formation.

<http://www.cap-sciences.net/>



Mieux connaître le numérique aquitain



Combien de foyers aquitains sont équipés d'un micro-ordinateur ? Quelle est la part des PME aquitaines possédant un site web ? Où peut-on se connecter au réseau 3G sur le territoire ? Autant de questions auxquelles répond le site internet du Système d'Information et d'Aide à la Décision numérique en Aquitaine (SIAD).

Par Julie Fauchie



« Si elle est fortement urbaine et diplômée, la Génération Internet évolue dans un environnement totalement dématérialisé : ordinateur, internet, blog et téléphonie mobile constituent les quatre piliers de sa socialisation », comme le souligne une étude publiée dans le SIAD en 2008. © Photo AEC

56% des PME d'Aquitaine possédaient un site internet en 2009, contre 37% en 2006. Une belle avancée. Du côté des foyers, 30% des Aquitains étaient connectés à internet haut débit en 2006 ; ils sont aujourd'hui 53% à « surfer » depuis leur domicile.

La progression de la pénétration d'internet dans la société n'est pas le seul enseignement qu'offre le Système d'Information et d'Aide à la Décision numérique en Aquitaine (SIAD). Sur la plateforme en ligne de ce centre de ressources sur les équipements et usages numériques, décideurs, élus et professionnels trouveront des clés pour définir des politiques publiques et engager des actions propices à un déploiement maîtrisé du numérique dans leur territoire, leur filière ou leur entreprise.

« Les acteurs sur le terrain doivent véritablement s'emparer du SIAD et de son contenu pour aller au-delà du simple constat : passer de l'intelligence à l'action », confirme Alexandre Bertin, responsable Etudes et Diagnostic à AEC.

« De l'intelligence à l'action »

Le site internet du SIAD, conçu et animé par AEC, offre un suivi d'un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les politiques publiques et d'orienter les choix en matière de déploiement du numérique sur le territoire aquitain. La première version du site internet du SIAD vient d'être refondue pour devenir un véritable outil d'aide à la décision. Plus interactif et plus attractif, il permet à l'internaute d'accéder facilement à l'information souhaitée, en affinant sa recherche.

Une dynamique collective

Le site est le résultat d'une véritable dynamique collective liée à la mutualisation de plusieurs types d'informations : études sectorielles, états de l'art, cartes, données publiques, chiffres clés...

La plateforme du SIAD présente les résultats d'études statistiques menées par AEC dans six grands domaines : ménages, entreprises, territoires, tourisme, points d'accès public à internet (PAPIs) et infrastructures. Ces résultats peuvent être affinés par année et par échelon territorial (région Aquitaine ou départements) puis téléchargés par l'utilisateur.

Ces données statistiques donnent lieu à la publication d'analyses réalisées par AEC, qui proposent des pistes de réflexion aux acteurs concernés : Aquitaine AnalyTIC et le Diagnostic annuel de l'Aquitaine Numérique.

Le SIAD se nourrit enfin de rapports et d'études menées par des prestataires, tel le CATEL (réseau français de compétences en télésanté) qui a réalisé en 2010 une « Contribution à un état de l'art de la télésanté en Aquitaine ». Il s'alimente aussi de documents provenant d'organismes publics comme cette cartographie publiée en décembre 2009 par l'ARCEP, autorité de régulation des communications électroniques et des postes, sur la « Couverture haut débit mobile (3G) en Aquitaine ».

Accompagnement méthodologique et statistique

Le SIAD est de plus en plus fréquemment sollicité pour un accompagnement méthodologique et statistique sur des projets liés au numérique. Plusieurs sont en cours dont une association avec Bordeaux Cité Digitale pour faire un état des lieux des équipements et des usages numériques dans la ville de Bordeaux.

L'Ordre des experts-comptables a également fait appel au SIAD pour exploiter et analyser leurs statistiques dans le cadre d'un projet de portail de télé-déclaration sociale et fiscale en ligne. Pour Alexandre Bertin, « cette co-construction est bénéfique à tous. Elle aide les acteurs à évaluer les objectifs qu'ils se sont fixés. »

TOUT ACTEUR POSSÉDANT DES DONNÉES CONCERNANT LE NUMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE AQUITAIN OU QUI SOUHAITE BÉNÉFICIER DE L'ACCOMPAGNEMENT SUR DES PROJETS LIÉS AU NUMÉRIQUE DANS LE CADRE DU SIAD EST INVITÉ À CONTACTER ALEXANDRE BERTIN, RESPONSABLE ETUDES ET DIAGNOSTIC : alexandre.bertin@aecom.org, 05 47 50 10 30.

Le nouveau SIAD, attractif et interactif

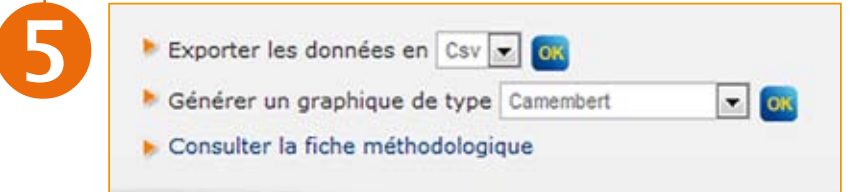
<http://siad.aecom.org>

1 La présentation a été modernisée et les contenus valorisés grâce à des menus correspondant aux types de données (cartes, chiffres clés, études...).

2 L'utilisation d'une roue thématique dynamise la plateforme. Elle permet d'avoir un accès alternatif aux données, via de grands thèmes comme Les Entreprises, Les Ménages ou Le Tourisme.



3 Le menu « Qu'est ce que le SIAD ? » explique précisément au visiteur la démarche et le fonctionnement du site.



Sont également mis à disposition des visiteurs un ensemble de cartes et de fonds de cartes qui peuvent être exploités, en y ajoutant de l'information avec des logiciels adaptés. L'accès à une base de données permet à tous de faire de la cartographie.

Avec cette nouvelle version, l'internaute devient maître de l'utilisation des données. Il peut exporter des chiffres clés au format .csv ou pdf et lui-même générer le graphique de son choix (camembert, radar, histogramme, courbe) grâce à la sélection, pour un indicateur défini, des années et des échelons (départements, région Aquitaine, autres régions) qu'il souhaite observer.

« Le libre, une garantie d'indépendance »

Trois questions à François Elie, philosophe, président de l'Adullact* et auteur du livre *Economie du Logiciel Libre*. Il sera le coordinateur du thème « Collectivités, Administrations et Politiques Publiques » lors des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre, organisées à Bordeaux du 6 au 11 juillet.

Propos recueillis par **Julie Fauchie**



François Elie
© Photó DR

Quel message souhaitez-vous lancer aux « Collectivités, Administrations et Politiques Publiques » ?

Le thème sera dédié aux actions des collectivités locales et des administrations, et aux développements informatiques financés sur fonds publics. Il permettra de sensibiliser, de parler et de faire connaître des logiciels conçus par ou pour les collectivités qui, même s'ils n'ont rien de révolutionnaire dans leur fonctionnement, obéissent à des logiques métiers où l'utilisateur est important. Si l'Etat et les collectivités ne se sont pas encore emparés du libre, c'est par méconnaissance des enjeux et des avantages qu'ils pourraient en retirer.

Pourquoi les collectivités ont-elles intérêt à adopter les logiciels libres ?

Les logiciels libres garantissent une indépendance totale vis à vis des éditeurs. Dans notre société de l'information, il est urgent de s'intéresser aux libertés publiques. Les intégrer, c'est aussi faire le choix de l'accompagnement et de la formation. La question est également d'ordre économique même si libre ne veut pas dire gratuit : à l'achat, il est possible que le logiciel libre soit plus cher que le logiciel propriétaire mais, contrairement à ce dernier, on ne le paye qu'une fois. Avec la crise financière, les collectivités et l'Etat mais aussi les contribuables doivent s'intéresser au libre. N'oublions pas que c'est d'argent public dont il s'agit. Il

faut que les collectivités maîtrisent les coûts. Il existe beaucoup d'initiatives vertueuses qui confirment les atouts du monde du logiciel libre. Les lycées d'Ile de France utilisent un Environnement Numérique de Travail fonctionnant en libre, dont le code source se trouve sur le site de l'Adullact. La plateforme de télétransmission S²LOW, un service à moindre coût, permet aux collectivités la transmission dématérialisée du contrôle de légalité.

En quoi le logiciel libre permet-il de moderniser les administrations ?

Les éditeurs de logiciels propriétaires ne permettent pas aux administrateurs de les faire beaucoup évoluer et de les améliorer. Avec un logiciel libre, les collectivités qui ont besoin de nouveaux modules peuvent les faire développer et partager : un logiciel libre est gratuit une fois qu'il a été payé.

Pour cette raison, je pense que dans dix ans, les logiciels propriétaires n'existeront plus. L'informatique va peu à peu se libérer, comme les mathématiques autrefois propriétaires (Pythagore ne divulguait pas ses théorèmes). En France, nous sommes parmi les premiers à avoir cette vision, d'autres en Europe nous imitent.

* Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES RMLL SUR <http://2010.rml.info>

RETROUVEZ CETTE INTERVIEW EN INTÉGRALITÉ SUR www.aecom.org



© kebox - Fotolia.com

Page réalisée en partenariat avec :



www.innovalis-aquitaine.org

Collaborer avec l'université : « une vision stratégique »

Entreprises et laboratoires de recherche publics ont tout intérêt à collaborer pour innover et se développer. Exemples et témoignages lors des « Rencontres Industriels Chercheurs TIC » proposées par INNOVALIS Aquitaine, le 22 juin dernier.



Conférence plénière et ateliers, dont un était animé par AEC, ont rythmé la matinée des Rencontres. L'après-midi était consacré aux rendez-vous d'affaires et à la présentation, sur des stands, de l'offre de compétences universitaires dans le secteur des TIC. © Photos AEC

« L'innovation, c'est avant tout une vision stratégique de l'entreprise. La collaboration avec les universités s'inscrit pleinement dans cette vision », lance Jean-Louis Blouin, directeur du marketing au sein d'I2S, à un parterre de dirigeants et acteurs du monde de la recherche publique réunis par INNOVALIS Aquitaine, le 22 juin dernier, au Palais des Congrès de Bordeaux.

Premier à s'exprimer à la tribune des « Rencontres Industriels Chercheurs TIC », Jean-Louis Blouin illustre parfaitement le message porté par INNOVALIS, agence pour l'innovation en Aquitaine : les collaborations avec le monde de la recherche universitaire offrent aux entreprises de réelles possibilités de développement. « 30% du chiffre d'affaires d'I2S provient des projets menés avec des laboratoires publics. C'est donc vital pour l'entreprise et bénéfique pour l'ensemble de la société car nous créons des emplois », souligne le dirigeant.

Olivier Parisy, de la société Netfective, le confirme : « nous n'aurions pas pu monter et faire vivre une équipe de R&D sans le soutien de l'université ». L'entreprise a intégré dans ses rangs un étudiant thésard (dispositif CIFRE), pendant une période déterminée. « Cela donne une crédibilité scientifique à nos projets, notamment auprès des acteurs internationaux du secteur », ajoute Olivier Parisy. « Un doctorant apporte quelque chose de nouveau à une entreprise : un regard différent de celui des ingénieurs sur les problématiques », appuie Céline Paloc, directrice R&D du laboratoire de recherche privé Vicomtech. Passer de la théorie à la pratique, pourtant, ne s'impose pas. Question de culture.

« Il ne faut pas considérer l'université comme un bureau d'étude pas cher », prévient Jean-Louis Blouin. « La communication avec les chercheurs ne s'impose pas comme une évidence. Nos intérêts respectifs divergent et les calendriers ne s'accordent pas toujours : une PME doit être présente rapidement sur

un marché alors qu'un chercheur a besoin de temps pour travailler », constate Pierre Dagois, directeur général adjoint de 2Moro. « Mais des réponses existent », rassure-t-il d'emblée. Tout d'abord, l'accompagnement d'INNOVALIS, notamment pour mettre en relation des interlocuteurs ciblés. Ensuite, une foule de dispositifs et d'aides pour permettre aux entreprises de renforcer leur activité de « recherche et développement » (lire ci-dessous).

« Il y a une conscience collective que le moment est venu de travailler ensemble », remarque un chercheur du Labri. « Issus de mondes différents, nous devons d'abord apprendre à nous connaître, à déterminer nos rôles respectifs », conseille-t-il. « Placez vos collaborations universitaires dans une perspective de moyen à long terme. Vous laissez ainsi au chercheur le temps de travailler et de trouver des résultats. » conclut Jean-Louis Blouin.

Vos outils pour agir

Quelques leviers pour la collaboration entreprises/chercheurs

ETAT : Dispositif doctorant-conseil en entreprise (CIFRE)/crédit impôt recherche (CIR)/Incubateur régional d'Aquitaine/labels Jeunes entreprises innovantes (JEI) ou jeunes entreprises universitaires (JEU)

Conseil Régional : Appel à projets « transfert de technologie »/subventions pour les études et prototypes/prestation technologie réseau (PTR)

OSEO : Avance remboursable pour l'aide à l'innovation

La délégation régionale à la recherche et à la technologie, INNOVALIS Aquitaine ou encore AEC sauront vous informer sur ces aides. Contactez les.



L'Europe, l'Etat et la Région s'engagent dans des projets TIC pilotes

Exemple d'un projet aquitain soutenu, dans le cadre du Fonds européen de développement régional (Feder), par l'Europe, ainsi que par l'Etat et les collectivités territoriales.

GÉDEOM : un logiciel « gagnant gagnant » pour la métrologie

Projet porté par la société PISO-BARRAIL, Léognan



La genèse du projet

La société PISO-BARRAIL est un prestataire de services en pesage industriel et en métrologie (*science de la mesure, ndlr*). Elle commercialise des balances, bascules, ponts-bascules, pour différents secteurs d'activité puis se charge de la maintenance, des réparations et des contrôles réglementaires. PISO-BARRAIL a fait plusieurs observations, avec l'appui du cabinet SMCM ALRÉA, à l'origine du projet Gédeom :

- Les utilisateurs d'instruments de pesage méconnaissent la métrologie et investissent dans un matériel inadéquat qui engendre des rebuts de production.
- La métrologie génère chaque année beaucoup de flux papier.
- L'entreprise emploie des techniciens itinérants qui, lors de leurs déplacements, ne peuvent travailler en interaction avec le siège.

En pratique

Gédeom est un logiciel très complet qui a pour ambition d'améliorer la performance de l'entreprise PISO-BARRAIL, du pesage, de la filière métrologie : il forme et informe les utilisateurs-clients et les employés sur la métrologie pour faciliter le travail de tous et accélère la dématérialisation des documents.

Facile d'utilisation et évolutif, Gédeom a été conçu et développé en mode SaaS. Dès l'été 2011, le logiciel sera proposé à la vente pour tous les acteurs de la filière. Clients et opérateurs auront accès à un espace privatif qui regroupera à leur intention des informations sur l'état de leur parc

d'instruments, la maintenance, la durabilité, la traçabilité des appareils installés mais aussi une veille réglementaire et un outil d'e-learning qui pourra permettre l'obtention d'un certificat professionnel aux techniciens et la formation sur les gains de productivité engendrés aux clients.

Le souci de transparence du logiciel tire la qualité de toute la filière vers le haut dans un mouvement vertueux : en rendant les acteurs plus compétents, la qualité des prestations deviendra meilleure, les problèmes techniques diminueront et la productivité augmentera.

Voir plus loin

Ce qui est valable pour le pesage est valable pour le jaugage, pour le contrôle tridimensionnel et pour l'ensemble de la métrologie. Gédeom, tel qu'il est conçu, prendra une dimension nationale car il pourra être vendu à la majorité des entreprises de métrologie en France.

L'apport du co-financement public selon François Hamacek, société PISO-BARRAIL

« Bénéficiaire de fonds publics va me permettre d'aller au bout de mon projet et de développer un outil plus complet et compétitif que celui que j'avais envisagé au départ. Je voulais créer des modules au fil du temps, sur dix ans ou plus, sans connaître ma source de financement. L'apport d'un co-financement public accélère la réalisation du projet et lui donne une toute autre dimension : développé pour mes clients, le logiciel servira aussi à mes employés et finalement à l'ensemble de la filière ! Ca a été une surprise et une reconnaissance d'être subventionné. Même une petite entreprise a la possibilité de percevoir des fonds publics, à condition d'être bien accompagnée. »



CONTACT

François Hamacek

PDG

05 56 64 79 08

f.hamacek@pisobarrail.fr

COMME ELLE L'A FAIT POUR GÉDEOM, AEC ACCOMPAGNE VOS PROJETS NUMÉRIQUES !

Contactez le Service Accompagnement pour plus d'informations :

Solène Debos : s.debos@aecom.org

05 57 57 01 01



**JOURNÉE POUR
L'INNOVATION
NUMÉRIQUE
2010**

10 start-ups sous les projecteurs

Chaque année, une cinquantaine de projets innovants émanant d'acteurs publics ou privés sont accompagnés par AEC.

L'agence des initiatives numériques travaille, avec l'aide d'autres structures d'accompagnement de l'innovation en Aquitaine, à les faire émerger, se développer, mûrir et s'envoler.

La Journée pour l'innovation numérique en Aquitaine, organisée à Bordeaux le 27 mai dernier, témoigne de cette mission.

Elle a placé sous les projecteurs, ceux du Théâtre du Pont Tournant, 10 innovateurs aquitains qui, chacun dans leur domaine, font « bouger » les frontières du numérique en proposant les technologies et services de demain.

Vous les découvrez dans ce dossier.

Suzanne Galy et Antoine Chotard

Photos : Eric Barriere/APPA, AEC, Duke industry,
©iStockphoto.com/Vjom, ©iStockphoto.com/
KKonkle, Alban Gilbert



P10 et 11 : l'événement !

- « Vers un écosystème numérique en Aquitaine »
- **AEC stimule l'innovation numérique !**

p12 à 16 : dix innovations, 4 catégories !

- **3D, géolocalisation, réalité augmentée**
- **Industries culturelles**
- **Performance économique des TPE-PME et emploi**
- **Développement durable et green IT**



Pari réussi pour AEC et ses nombreux partenaires qui organisaient, le 27 mai dernier, à Bordeaux, la première Journée pour l'innovation numérique en Aquitaine.

Entre conférence et entretiens individuels organisés dans les locaux d'AEC, dix talents de l'innovation numérique ont été mis en lumière.

Certains d'entre eux présentaient leur projet pour la toute première fois...

Aux côtés d'AEC

Adeiso, CCI de Bordeaux, Conseil régional Aquitaine (DTIC et Direction Informatique), Comité régional du Tourisme, CUB (Direction Informatique), Direccte, Innovalis Aquitaine, Médias Cités, pépinière des Chartrons, technopôle Montesquieu.



« Vers un écosystème numérique en Aquitaine »

Par Jean-François Laplume, directeur général d'AEC



Il y a quatre mois, AEC publiait un dossier spécial « Les Signaux Numériques 2010 ». Antoine Chotard, responsable veille et prospective au sein d'AEC, y retraçait ce qui, selon lui, constituait les principales lignes de force qui allaient traverser notre monde numérique dans les mois suivants. Présentés sous cet angle, on aurait pu croire qu'il s'agissait de phénomènes extérieurs...qui allaient nous « tomber dessus ». On l'a vu le 27 mai lors de la Journée pour l'innovation numérique en Aquitaine organisée par AEC : il n'en est rien.

L'Aquitaine fourmille de projets innovants qui participent de ces grandes transformations ; de gens qui anticipent, qui perçoivent, qui créent et qui développent des projets en phase avec « l'air du temps » en mouvement.

Les projets que vous retrouverez dans ce dossier de *La Lettre Aquitaine Numérique* ne sont que des exemples symboliques, parmi de nombreux autres. Ils témoignent de cette vitalité. Il y a de quoi se réjouir.

Faisons également le lien avec la récente mission organisée par AEC dans la Silicon Valley (lire aussi p. 22 ainsi que le compte rendu de mission en supplément de cette lettre). Une dimension a particulièrement frappé les participants : l'interaction permanente entre les différents acteurs de l'innovation (universités, laboratoires, entreprises, capital risqué, etc) ; c'est, semble-t-il, de cette interaction continue, apparemment désordonnée, qu'émergent les futurs fleurons de l'économie numérique américaine et mondiale.

Ramenées à notre échelle, les nombreuses initiatives mises en œuvre en Aquitaine par les différents acteurs (collectivités, pépinières, incubateur, couveuse, Chambre de commerce et d'industrie, associations comme le Réseau Entreprendre, Innovalis Aquitaine, associations professionnelles comme l'ADEISO ou regroupements informels comme le Club AEC des professionnels du numérique, etc.) ont pour objectif de favoriser ces interactions.

C'est dans cet esprit qu'AEC souhaite continuer d'inscrire son action dans ce domaine : venir contribuer, avec nos compétences spécifiques, avec les outils propres que nous mettons à disposition soit des porteurs de projets soit des autres acteurs « intermédiaires ».



La conférence Entrepreneurs ou créateur d'entreprises émergentes, ils innovent dans le domaine du numérique en Aquitaine et imaginent les technologies, services et usages de demain. 10 innovateurs présentent leurs créations.

Le cocktail Pour découvrir, rencontrer, parler business, peaufiner son réseau, échanger regards et impressions...



Les entretiens individuels Organisés tout au long de l'après-midi, par sessions de 30 minutes, dans les locaux d'AEC, ils ont mis en relation les entrepreneurs et porteurs de projet avec des acteurs locaux de l'accompagnement de l'innovation et du développement économique : pépinières, technopôles, incubateurs, Chambre de commerce, Région, etc.



L'Auberge Numérique : AEC stimule l'innovation !



Imaginée comme un nid propice à la maturation d'idées innovantes, l'Auberge Numérique, créée au sein des locaux d'AEC à Bordeaux, a vocation à « préparer l'envol des projets accueillis par

un accompagnement individualisé. Notre attention se porte tout particulièrement sur la pertinence du projet et son potentiel de développement », précise Solène Debos, chargée de mission émergence de projets à AEC.

Au sein de l'Auberge, de jeunes innovateurs aux parcours très divers conçoivent depuis quelques mois, les technologies, services et usages de demain liés à internet et au numérique, dans les domaines de l'immobilier, du jeu vidéo, de l'économie de la culture, du vin.

Des outils de travail sont mis gratuitement à leur disposition: bureaux, salle de réunion avec système de vidéo projection et de visio conférence, espaces pour les

réunions avec des partenaires. Les résidents de l'Auberge bénéficient aussi du spectre large des compétences propres à AEC : expertise juridique, veille technologique, recherche de financements, ressources documentaires, mise en relation avec le réseau de partenaires d'AEC, communication, etc.

PLUS D'INFOS : <http://www.aecom.org/index.php/Soutenir-vos-projets/Auberge-Numerique>



L'AUBERGE NUMÉRIQUE EST AUSSI SUR FACEBOOK !

VOS CONTACTS À AEC :

Auberge Numérique : Solène Debos, solene.debos@aecom.org, 06 22 54 85 98

Accompagnement de projets : Benoît Bougeard, benoit.bougeard@aecom.org, 06 32 78 56 32

Carrefour des Possibles : Thierry Ulmet, thierry.ulmet@aecom.org, 06 07 71 72 81

3D, géolocalisation, réalité augmentée

Les projets présentés ont bénéficié d'un accompagnement technique dans leur montage, de la part d'acteurs tels qu'AEC, INNOVALIS Aquitaine, le Conseil régional d'Aquitaine et 2ADI.



RETROUVEZ SUR www.aecom.org



10 VIDÉOS : CHAQUE INNOVATEUR PRÉSENTE SON PROJET EN ALLANT À L'ESSENTIEL



DIAPORAMA PHOTOS : LA JOURNÉE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ !

> Gomarkee



Projet de réalité augmentée sur téléphone mobile associant à un élément de réalité (vidéo, photo) des éléments virtuels d'information multimédias



Présenté par **Philippe Moreau**, Libéo (<http://www.libeo.net>)
Soutiens : Région Aquitaine / Lauréat du Carrefour des Possibles 2009 / AEC (Accompagnement)

Marquez votre territoire et faites le savoir !

Les réseaux sociaux deviennent le pilier d'un web socialisé et mobile qui réorganise la structuration et la recherche d'information sur le web. La réalité augmentée, technologie de balisage numérique de notre environnement, nous laisse entrevoir que le réel sera le point de départ de nos recherches in-situ grâce à la géolocalisation généralisée des bâtiments, des objets, des individus, combiné à des technologies de reconnaissance visuelle. L'intérêt pour les acteurs de la médiation touristique et culturelle est double : coller aux usages numériques mobiles actuels et valoriser ses contenus auprès d'utilisateurs fidélisés par la dimension collaborative.

> B3D



Parcours de découverte de Bordeaux et son histoire grâce à la 3D et la réalité augmentée

Présenté par **Jean-Luc Rumeau**, Axyz Images (<http://www.axyz.fr>)
Soutiens : Région Aquitaine / AEC (Accompagnement)



Si Bordeaux m'était montré !

Les réponses touristiques, culturelles, éducatives et urbanistiques apportées par les services innovants de réalité augmentée permettent d'envisager une seconde vie numérique pour le patrimoine et les archives : redécouvrir sur un parcours urbain des points d'intérêt à travers une visualisation du bâti d'autrefois. L'innovation tient aussi dans la formule partenariale de ce projet qui réunit par un accord de consortium les compétences technologiques, éditoriales, web et mobile de 6 acteurs de la filière numérique en Aquitaine : Axyz, Amak, AGP, At Once Technologies, Systemic et GMT Editions.



> J'aime ma rue



Service en ligne et en situation de mobilité permettant au citoyen de faire remonter à sa collectivité des informations et questions de proximité géolocalisées

Présenté par **Olivier Chastres** (résident de l'Auberge Numérique)

Soutiens : AEC (Auberge Numérique)

Demande
Localisation : 12 rue Gambetta, 33000, Bordeaux
Enlèvement d'encombrants (Bordeaux)
Reçue il y a 45 minutes
Catégorie : Déchets
Agent Responsable : M. Dupont
 La demande n'est pas réglée

Ce trottoir est destiné aux piétons uniquement, mais il est utilisé par certains comme une déchèterie. Ces dépôts sauvages gâchent le quartier. Ce n'est pas juste pour les riverains qui travaillent dur pour entretenir le quartier, mais ça

Une vigie citoyenne pour la cité

Capter l'attention des citoyens internautes pour inventer de nouvelles formes de gouvernance constitue l'un des grands enjeux de la « cité ». Avec J'aime ma rue, les informations temps réel et les photos géolocalisées collectées par les administré sont triées, analysées et envoyées aux services techniques concernés. La collectivité peut ainsi faire remonter plus facilement la prise en compte du problème et sa résolution auprès des citoyens contributeurs. L'innovation est triple : des outils d'utilité publique en adéquation avec les derniers usages de l'internet contributif ; une intelligence territoriale plus partagée ; un patrimoine statistique et numérique comme nouvel outil de gestion territoriale.

Industries culturelles

> Yooook



Boîte à outils en ligne pour la numérisation de contenus culturels et leur valorisation économique

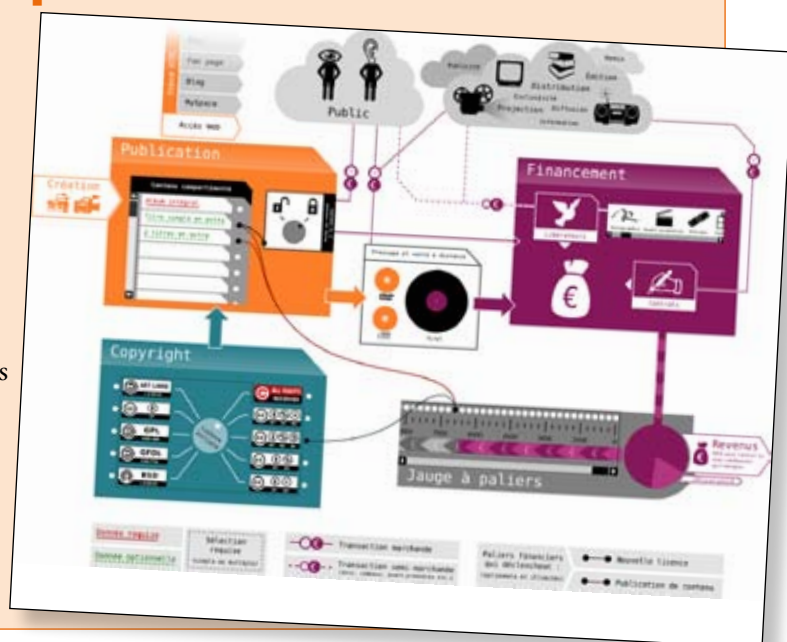
<https://yooook.net>

Présenté par **Camille Harang** (résident de l'Auberge Numérique)

Soutiens : AEC (Auberge Numérique)

Du sur-mesure numérique pour les créatifs

Dans un contexte de massification numérique de l'offre culturelle et de difficulté grandissante à stabiliser les ressources issues de la création, il manque aux créatifs une brique essentielle dans la consolidation d'une pratique artistique professionnelle et du management d'artiste. Outre l'accompagnement dans la numérisation des œuvres, le concept original de Yooook consiste en un accompagnement logistique vers des solutions équitables et pérennes de rentabilisation. Il propose un modèle économique novateur, hybridation entre licences ouvertes sous Creative Commons, crowdfunding (micro financement par les internautes), gratuité et d'un patchwork de modèles économiques traditionnels (revenus de la diffusion et financements en amont).



Performance économique des TPE-PME et emploi

> Keep Alert



Service de veille, de détection et de correction de préjudices en ligne : déformation de marque, détournement de nom de domaine, plagiat documentaire, etc.

<http://www.keepalert.com>

Présenté par **Hervé Berthou**, Systonic
Soutiens : Région Aquitaine / OSEO /
Lauréat Carrefour des Possibles 2009 /
AEC (Accompagnement)



Un détective dans le nuage

A l'heure des biens numériques et informations numérisées, aisément piratables et répliquables, il devient urgent pour les sociétés de disposer d'outils de veille et de gestion de leur réputation en ligne performants. La massification des échanges sur les nouveaux réseaux sociaux accroît cette impérieuse nécessité de gérer sa visibilité et de garder la main sur ce qui constitue la valeur ajoutée de l'entreprise. A l'heure d'une informatique toujours plus tournée vers le cloud computing (l'informatique dans les nuages), Keep Alert devient un compagnon juridique de poids.

> iWands

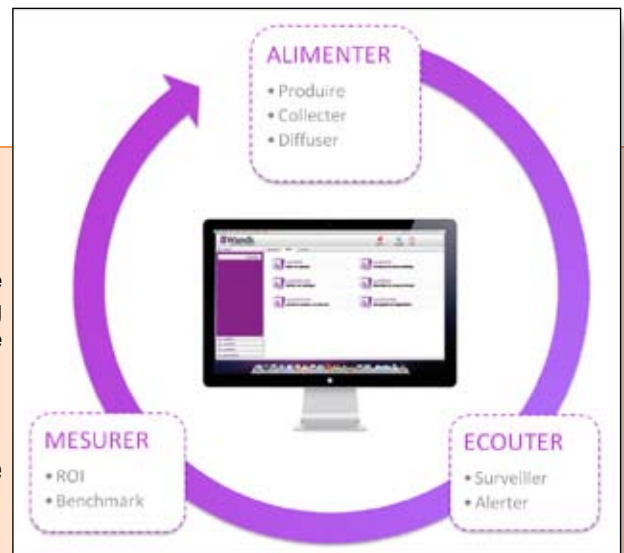


Boîte à outils en ligne d'aide au positionnement marketing des professionnels de la filière viticole sur internet

<http://www.iwands.com>

Présenté par **Sébastien Parent** et **Aymeric Fournier** (résidents de l'Auberge Numérique)

Soutiens : AEC (Auberge Numérique)



Couteau suisse 2.0 pour la filière viticole

Dans une filière professionnelle comme la viticulture, les compétences permettant de gérer de manière globale sa communication sur les réseaux restent éparpillées et externes. iWands prend une longueur d'avance dans le domaine de la visibilité plurimédia en proposant à la filière viticole un véritable couteau suisse du marketing 2.0 (100% en ligne). A travers la syndication de contenus, la gestion documentaire, la veille et l'aide à la construction de la réputation sur les réseaux sociaux, iWands renforce l'organisation avant transmission du message sur les différents canaux du web.



> Primobox



Service en ligne de dématérialisation de la gestion administrative des entreprises

<http://www.primobox.com>

Présenté par **Xavier Lainé**, Primobox

Soutiens: Région Aquitaine / OSEO / Cofinancement FEDER axe 2 / Lauréat Carrefour des Possibles 2008 / Réseau entreprendre / 2ème prix des E-Doc Awards / AEC (Accompagnement)



La dématérialisation accélérée

La dématérialisation totale dans les entreprises reste, à l'heure actuelle, encore limitée. Elle contribue pourtant à l'amélioration de la compétitivité par la réduction des coûts et des délais, tout en faisant diminuer l'empreinte carbone. Primobox propose une large couverture de services pour une dématérialisation totale sur toute la chaîne d'un document tout en garantissant sa valeur probante (certification électronique) : partage et diffusion de documents, dématérialisation des flux RH (bulletins de paie, notes de frais), dématérialisation des flux entrants (facture fournisseurs, courriers), coffre fort électronique, espace de travail collaboratif.

> Jobi Joba



Moteur de recherche d'offres d'emploi ou de CV qui regroupe les annonces provenant de plusieurs milliers de sites, les analyse et les délivre de manière ciblée à l'internaute. Il offre ainsi à l'annonceur une audience qualifiée

<http://www.jobijoba.com/fr>

Présenté par **François Goube**, Allgoob

Soutiens : Innovalis Aquitaine / NewFund / OSEO / Région Aquitaine / EADS Développement / Lauréat Carrefour des Possibles 2008 / Lauréat Innovate Europe (10 meilleures start up européennes)

La recherche intelligente

Dans la jungle des milliers de sites d'annonces disponibles en ligne, trier l'information pour la qualifier relève du parcours du combattant. Le constat est le même pour un recruteur en recherche de profils. Le moteur de recherche intelligent Jobi Joba centralise et simplifie les requêtes. Filtres et critères définis par l'utilisateur affinent les réponses tout en lui permettant d'être alerté dès qu'une annonce correspondant à ses souhaits est déposée. La fonctionnalité de mise en ligne des CV accentue la viralité de la demande d'emploi et assure une recommandation plus ciblée auprès des recruteurs.



Développement durable et green IT

> Alt-R



Ordinateurs et réseaux informatiques économes et écologiques

<http://alt.meta-it.fr/>

Présenté par **Michael Gil de Muro**, Meta IT
Soutiens : Incubateur Régional d'Aquitaine / ADEME / Total Développement Régional / Lauréat Carrefour des Possibles 2009 / Lauréat du Réseau Entreprendre Adour / Trophée IT night catégorie développement durable / AEC (Accompagnement)



L'informatique durable et locale

Limiter l'empreinte carbone des équipements technologiques devient un enjeu prioritaire alors que le nombre d'équipements connectés est annoncé par certains comme dépassant les 50 milliards en 2020. Resserré sur les besoins fonctionnels des organisations, Alt-R atténue le surdimensionnement courant de l'informatique en entreprise tout en contribuant à une meilleure éco-responsabilité des structures. MétaIT gère entièrement le cycle de vie de son ordinateur, de la conception en passant par l'utilisation et le démantèlement. Pour toute entreprise ou établissement public concerné, MétaIT organise aussi le déploiement du réseau dans un même souci de développement durable. Autre atout, Alt-R contribue à la relocalisation de la production puisqu'il est fabriqué et assemblé localement.

> IzyPéo



Logiciel de calcul de bilan carbone sur iPad pour les entreprises du BTP

<http://www.wopata.com>

Présenté par **Jean-Etienne Durand**, Wopata



Mesure nomade de l'empreinte carbone

Les applicatifs web mobiles sont devenus un nouveau moteur de l'économie numérique. Ils constituent aussi un vrai potentiel d'accompagnement de la performance des entreprises. Izypeo permet à l'entrepreneur de garder la main sur la traçabilité des matériaux utilisés sur le chantier et d'établir son bilan carbone : un outil utilisant la géolocalisation, au service de l'efficacité d'une filière et respectant les recommandations de l'Ademe. Ce nouveau service gratuit constitue une preuve supplémentaire des fortes compétences locales en termes de développement de la mobilité numérique.

LES SIGNAUX NUMÉRIQUES

Par Antoine Chotard, Responsable de la veille
antoine.chotard@aecom.org



© Lisa F. Young

INTERNET MOBILE

La fin des forfaits illimités ?

Les forfaits internet mobile proposés par les opérateurs n'ont jamais été vraiment illimités. Ils risquent de l'être encore moins voire de disparaître en attendant des infrastructures de dernière génération supportant l'explosion du trafic.

L'opérateur américain AT&T a annoncé, début juin, la fin des forfaits internet mobile illimités sur son réseau. L'anglais O2 lui emboîte le pas côté Europe et conforte ce mouvement de limitation des accès illimités à l'internet mobile (qui ne l'ont d'ailleurs jamais été puisque limités à 1 Go de data consommées).

Et en France ? L'arrivée des smartphones et depuis peu de l'iPad, nouveaux symboles de la généralisation d'une consommation mobile très gourmande, questionne les capacités des réseaux cellulaires à supporter cette demande. L'usage de l'internet mobile a doublé cette année selon GroupM (11% des Français équipés d'un téléphone mobile contre 5% en 2009) et un quart serait connecté d'ici 2014 (Pricewaterhouse Coopers). L'iPhone, s'il ne représente qu'une petite partie du parc d'équipements en téléphonie mobile, trône plus des trois quarts de la bande passante. Plus précisément, seuls 3% des détenteurs de smartphones consomment au-delà de 500 Mo de

données. En somme, un petit nombre de gens monopolise les capacités du réseau, ce qui incite aujourd'hui les opérateurs à facturer plus lourdement ces usages.

Les réseaux se referment à mesure que le marché devient mature : finalement, les discriminations du réel pointent le bout de leur nez sur la toile. Il faudra donc certainement payer plus cher encore pour continuer à avoir un privilège de « sur-consommation ». Ne serait-ce qu'un temps.

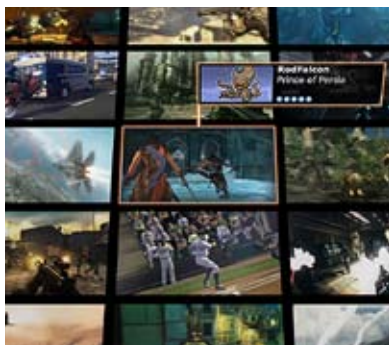
En France, n'oublions pas que les opérateurs Orange et SFR se sont réservés de nouvelles fréquences issues du dividende numérique pour la 3G et que de nouvelles infrastructures de quatrième génération (la 4G, le très haut débit du mobile) sont déjà expérimentées sur le territoire. L'ARCEP vient d'annoncer l'attribution des premières licences 4G pour 2011.



« A l'échelle mondiale, d'ici 2014, le transit de données devrait, selon Cisco, être multiplié par 40 par la généralisation des smartphones, des équipements nomades type iPad, de l'ouverture des réseaux à la VOIP (voix par internet) »

JEU VIDEO

Le jeu en streaming se déploie Outre-Atlantique



C'est au tour du jeu vidéo de s'expatrier dans le nuage internet. La plateforme de cloud gaming ou jeu en streaming d'Onlive, qui s'appuie sur un système d'abonnement, fait évoluer le modèle économique du jeu vidéo.

Le cloud gaming, ou jeu en streaming, s'inscrit dans la grande tendance de l'export de l'informatique vers le nuage internet, autrement dit le cloud computing. Cette tendance est accélérée grâce à la montée en débit et aux progrès énormes de la compression numérique. Données, plateformes et logiciels ne sont plus stockés ou installés en local mais hébergés et gérés depuis des data centers (centre de données), simplifiant ainsi la gestion et les coûts d'un parc informatique pour les entreprises, et aussi les ménages. L'essor de l'internet mobile contribue à accélérer cette migration.

La première plateforme de cloud gaming vient d'être lancée aux Etats Unis. Proposée par Onlive (www.onlive.com) et uniquement aux USA dans un premier temps, ce nouveau service s'appuie sur un modèle d'abonnement et de location de titres. Le jeu est accessible directement depuis le navigateur web du PC ou Mac, auquel on adjoint un plug-in, ou depuis une application comme sur l'iPad (voir la vidéo de démonstration sur <http://youtu.be/zpFzpF0msrU>).

La qualité des graphismes et la fluidité du jeu dépendent du débit internet en présence. Des fonctions de partage vidéo viennent ajouter au jeu la dimension de partage 2.0. Il est possible d'y accéder en tant que simple spectateur. L'internaute peut aussi acheter le jeu au même prix que dans sa version physique à la différence que s'il met fin à son compte d'abonné, il perd définitivement la version numérique achetée : la propriété à durée limitée !

Alors que Google annonce le lancement de son service TV, bien conscient de la connectivité web croissante des téléviseurs et du potentiel économique de la convergence des écrans, on imagine les voies qui s'offrent au cloud gaming ainsi que la confrontation frontale à venir de ses instigateurs avec les mastodontes de la carte graphique.

© onlive

DISTRIBUTION NUMÉRIQUE DE MUSIQUE

Le marché croît, l'offre s'appauvrit

L'Observatoire de la musique a sorti, début mai 2010, son étude sur l'observation de l'offre numérique de musique en France auprès d'une centaine de services différents proposés : boutiques généralistes et spécialisées, streaming, radios, plateformes communautaires. Les conclusions principales de l'étude révèlent que :

1. **La diversité de l'offre se restreint** pour la première année dans un contexte de déploiement finalement faible de l'offre légale et de faible croissance du marché. Un dixième des structures interrogées pour l'étude ont cessé leur activité entre temps. La concentration de l'offre s'accroît.
2. **Le téléphone mobile gagne du terrain** sur les interfaces web qui chutent de 91% à 83% comme point d'accès unique tandis que les smartphones passent de 35 à 45%. Pour rappel, 8% des européens écoutant de la musique sur leur téléphone mobile l'ont téléchargée depuis leur terminal selon Comscore.
3. **Les tarifs sont en hausse**, la politique tarifaire se durcit selon la qualité proposée du flux audio et la durée de l'œuvre.

Concernant le marché numérique de la musique en France, le SNEP (Syndicat national des éditeurs phonographiques) et l'Observatoire de la musique estiment son chiffre d'affaires compris entre 21 et 23 millions d'euros sur le premier trimestre 2010 en France. Soit une croissance de près de 30% par rapport à 2009. A titre de comparaison, l'Ifpi (International federation of the phonographic industry) signale dans son Digital music report 2010 un chiffre d'affaires mondial de 17 milliards de dollars en 2009. Les ventes en ligne comptent pour 43% du marché aux USA contre 13% en Europe.

RETROUVEZ LE DÉTAIL DE L'ÉTUDE DE L'OBSERVATOIRE SUR <http://bit.ly/9FohM3> AINSI QUE DES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION SUR LES MÉCANISMES, TENDANCES ET MODÈLES ÉCONOMIQUES DU MARCHÉ NUMÉRIQUE DE LA MUSIQUE DANS UN ENTRETIEN ENTRE L'OBSERVATOIRE ET L'IRMA, CENTRE D'INFORMATION ET DE RESSOURCES POUR LES MUSIQUES ACTUELLES SUR <http://bit.ly/cd6drt>



Shopping social en ligne

2 internautes sur 3 donnent leur avis sur les produits à l'occasion d'un achat. Le shopping est clairement devenu social sur le net. Les Français sont par ailleurs les champions européens de la confiance envers les avis des consommateurs, 78% les estiment intéressants.

Maximiles 2010



Le web social mais mobile

30%

des connexions à Facebook se font d'ores et déjà via le

mobile en France. La couche de services géolocalisés que les grands réseaux sociaux s'apprentent à intégrer devrait accroître cet engouement.

Médiamétrie, juin 2010.

DISTRIBUTION NUMÉRIQUE DE MAGAZINE

iPad et presse magazine



73 000 éditions numériques du magazine américain **Wired** ont été vendues en 9 jours sur l'iPad contre 80 000 éditions papiers en kiosque dans le même laps de temps.

GreenIT

Smart Cobayes dans les Bouches-du-Rhône



Le projet Premio, expérimentation d'un réseau électrique intelligent, vient d'être lancé dans les Bouches du Rhône par le pôle de compétitivité Capenergies.

La cible de Premio est le village de Lambesc dont une trentaine d'habitants, des commerces de proximité et des établissements publics expérimentent les solutions technologiques des neuf programmes scientifiques associés. En théorie, les technologies de gestion à distance des réseaux et des équipements fonctionnent. Il est toutefois nécessaire de mesurer leur potentiel de répliquabilité et leur impact concret en termes de régulation des flux, d'économies partagées et de retour sur investissement. Initié en 2007, ce projet accélère le mouvement du smartgrid en France – pays déjà en retard. La région PACA est co-financé à hauteur de 50% sur un total de 4 millions d'euros.

L'un des objectifs de Premio est de pouvoir mieux gérer l'offre et la demande dans les réseaux électriques en organisant plus finement les flux entrants et sortants. Le résultat escompté apparaît très ambitieux : diminuer de 50% la facture énergétique du village. Deuxième objectif, effacer les pointes de consommation. A ce titre, le pilote algorithmique qui a été spécialement conçu par les équipes de l'Institut européen de recherche sur l'énergie (Eifer) et d'EDF R&D est capable de prendre la main sur l'alimentation électrique des équipements collectifs et individuels (radiateurs, intensité de l'éclairage public...) ; une fonctionnalité qui questionne le cœur de la problématique smartgrid : sommes nous prêts à concéder un peu de notre confort et de notre maîtrise au bénéfice de la collectivité ? Les citoyens sont-ils prêts à participer activement à la santé et l'efficacité de leur réseau électrique ? Peut-être, si les économies attendues sont au rendez-vous.

PLUS D'INFORMATIONS SUR :

<http://www.capenergies.fr/index.php?Premio>



LIRE AUSSI SUR www.aecom.org
LA LETTRE AQUITAINE NUMÉRIQUE
 MAI-JUN 2010 : DOSSIER « GREEN
 IT ET TERRITOIRES : LES RÉSEAUX
 INTELLIGENTS DE DEMAIN »



La « Génération Z » se dévoile

32% des jeunes de la génération Z (11 à 18 ans) affirment n'avoir jamais payé pour du contenu numérique.

26% d'entre eux acceptent de payer seulement s'ils n'ont pas accès au contenu par un autre moyen gratuit et détourné.

64% des adolescents interrogés affirment que l'interaction en ligne a amélioré leur confiance en eux. Un chiffre qui s'explique par la profusion de leurs contacts sur les réseaux sociaux : 21% d'entre eux ont entre 100 et 200 amis online, 12% entre 200 et 300 et 16% plus de 400.

Les modèles d'éducation ne sont pas épargnés : seuls **16%** des adolescents privilégient l'apprentissage par les livres, contre 43% qui leur préfèrent internet, 38% considèrent que les deux formats se valent.

Etude Global Study, Habbo Hotel réalisée auprès de 50 000 adolescents, juin 2010.

Fibre optique : les règles du jeu précisées



Un pas vient d'être franchi pour le déploiement de la fibre optique en France : l'Arcep a précisé récemment les modalités de mutualisation du réseau entre les opérateurs de télécommunications. Elle permet ainsi de libérer les investissements. Décryptage.

Par **Julie Tomas, juriste TIC** - julie.tomas@aecom.org

Le développement d'internet et de ses contenus, notamment la vidéo en haute définition, appelle le déploiement de nouveaux réseaux de communication à très haut débit en fibre optique. Ce mouvement est d'ores et déjà engagé au cœur des grandes villes de France, notamment en Aquitaine où la Région mène une politique d'incitation volontariste en la matière. Enjeu : amener la fibre optique jusqu'au domicile des abonnés.

Le difficile partage du réseau

Sur ce marché très concurrentiel, des difficultés sont rapidement apparues qui concernaient **l'installation de la fibre dans les immeubles**. La Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 prévoit que cette partie du réseau puisse être « **mutualisée** », c'est-à-dire accessible aux opérateurs qui en feraient la demande. Ceci limite les interventions dans la propriété privée tout en permettant aux consommateurs de bénéficier de la concurrence en choisissant librement leur opérateur.

Afin de permettre à tous les opérateurs un accès effectif à la fibre optique, à la fois sur un plan technique et économique, l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) a précisé récemment les modalités d'accès aux lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique. **Cette décision (1) doit permettre de libérer les investissements** dans les zones très denses et de mettre en œuvre à grande échelle le principe de mutualisation.

Selon les critères retenus par l'ARCEP, les zones très denses regroupent à ce jour **148 communes et 5,16 millions de foyers**.

Modalités d'accès à la fibre optique

La décision de l'ARCEP introduit une obligation pour l'opérateur d'immeuble de mettre à disposition de tout

opérateur lui en faisant la demande une **offre d'accès passive aux lignes**, quelle que soit la zone d'implantation de l'immeuble. Cet accès devra être fourni au point de mutualisation.

La loi relative à la lutte contre la fracture numérique du 17 décembre 2009 a ajouté la possibilité pour l'ARCEP de définir des cas pour lesquels **les modalités d'accès peuvent être déterminées antérieurement à l'installation des lignes**. C'est pourquoi, selon cette même décision, l'opérateur d'immeuble a l'obligation de garantir la possibilité d'**installer un dispositif de brassage au point de mutualisation, ou une fibre dédiée à un opérateur** s'il est prêt à partager les coûts *ab initio* dans les zones très denses. Certains opérateurs ont d'ores et déjà publié leur offre de référence techniques et tarifaires FTTH (fiber to the home, ndlr).

A noter : s'agissant des règles spécifiques applicables en zones moins denses, l'ARCEP a soumis un projet de décision à la consultation publique jusqu'au 13 juillet 2010. Cette consultation devrait aboutir à une décision définitive en fin d'année.

Localisation du point de mutualisation

Conformément à l'article L. 34-8-3 du CPCE, **le point de mutualisation des lignes d'un immeuble doit se situer en dehors des limites de la propriété privée**.

Dans les zones très denses, par dérogation à ce principe, **le point de mutualisation pourra être placé dans les limites de propriété privée** dans le cas des immeubles soit comportant au moins 12 logements ou locaux à usage professionnel soit reliés à un réseau public d'assainissement visitable par une galerie elle-même visitable.

(1) Décision n°2009-1106 en date du 22 décembre 2009 publiée au JO du 17 janvier 2010



MISE À JOUR Guide juridique « Aménager notre territoire numérique »

RETROUVEZ L'ANALYSE DE LA DÉCISION DE L'ARCEP DANS LA VERSION ACTUALISÉE DU GUIDE JURIDIQUE D'AEC « AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE NUMÉRIQUE » : <http://www.aecom.org/Vous-informer/Juridique-TIC/Guides-juridiques/Amenager-notre-territoire-numerique-Janvier-2010>

« Il faut adapter les outils numériques aux besoins des artisans »

Une enquête récente réalisée par AEC révèle que les artisans commencent à s'équiper mais n'exploitent pas suffisamment les possibilités qu'offrent les technologies numériques, en termes de gain de temps et de commodité. Explications et pistes d'évolution avec Didier Dupouts, Secrétaire Général de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat.

Propos recueillis par **Julie Fauchie**



Didier Dupouts
© Photo AEC

Quels peuvent être les usages professionnels, pour les artisans, d'outils de mobilité tels que le GPS, le PDA, le smartphone ou le tablet PC ?

Les usages des outils de mobilité vont être extrêmement différents en fonction des types d'activités et de clientèle que les entreprises artisanales ont choisi de développer.

Certaines activités sont, par essence, plus nomades que d'autres. Elles intégreront des opérations de transport, de livraison ou de réalisation de prestations, de services hors du siège de l'entreprise. C'est le cas notamment des artisans du bâtiment qui peuvent travailler davantage sur leur chantier que dans l'entreprise elle-même. Dans ce cadre, il est important d'avoir à disposition des outils pour favoriser le fonctionnement de l'entreprise à distance.

Comment expliquez-vous le faible équipement et le peu d'usages numériques des artisans ?

Les entreprises de sous-traitance ont effectué ces changements assez naturellement car elles dépendent de sociétés plus grandes et ont, de cette manière, été imprégnées par les évolutions technologiques. Elles ont la nécessité de travailler avec la même réactivité et en conséquence, avec les mêmes outils que le donneur d'ordre.

Pour des secteurs d'activité comme l'alimentation ou les services, les prestataires en nouvelles technologies n'ont pas encore proposé aux artisans des produits novateurs permettant d'améliorer leur compétitivité.

Comment, selon vous, inverser cette tendance ?

Les fabricants doivent être en capacité d'adapter leurs outils ou logiciels au fonctionnement des très petites entreprises. Il faut véritablement développer une offre de produits « clé en main », adaptée en termes d'ergonomie et d'accessibilité à l'usage de chefs d'entreprise déjà très occupés par la gestion de leurs affaires. Une assistance et un accompagnement au déploiement et à l'utilisation du produit sont alors indispensables.

Comment faire découvrir les pratiques de mobilité aux artisans ?

Il faut leur proposer des démonstrations concrètes d'amélioration de leur organisation par le numérique, pas uniquement sur la fabrication mais plutôt sur la promotion de leurs activités. A la demande de certains organismes, les Chambres de Métiers peuvent être amenées à dispenser ces formations à des chefs d'entreprises et à leur conjoint et, ainsi, se positionner comme un relais pour sensibiliser les artisans. Il faudrait aussi s'appuyer sur des initiatives exemplaires en la matière, malheureusement elles sont assez rares. Par ailleurs, n'oublions pas la porosité entre l'activité professionnelle et personnelle dans l'entreprise artisanale. Ainsi, la pratique de l'usage privé des outils de mobilité fait davantage pour leur diffusion dans l'entreprise que n'importe quelle action de formation ou de communication.

CONTACT

Didier Dupouts

05 57 22 57 29

didier.dupouts@crm-aquitaine.fr

RETROUVEZ CETTE INTERVIEW

EN INTÉGRALITÉ SUR www.aecom.org



VOTRE SUPPLEMENT



Aquitaine
AnalyTIC/10

« La mobilité numérique des artisans en Aquitaine : une pratique encore balbutiante »

- Les artisans aquitains investissent progressivement dans des ordinateurs à usage strictement professionnel mais ils les connectent encore assez peu à internet.

- La formation sera indispensable pour développer chez les artisans aquitains des usages numériques en mobilité.

- Tous les artisans ne sont pas égaux dans l'utilisation des outils numériques nomades : les secteurs du bâtiment et de la production adoptent des usages innovants, loin devant le secteur de l'alimentation.

- Des fractures géographiques : les artisans des Landes sont aujourd'hui les mieux équipés d'Aquitaine en outils de mobilité.

Téléchargez cette étude d'AEC sur www.siad.aecom.org et www.aecom.org - Contact : alexandre.bertin@aecom.org



Regards croisés sur la Silicon Valley

Retours d'expériences, le 7 juin dans les locaux d'AEC, après la mission d'étude « Silicon Valley : au coeur de l'innovation numérique » organisée par AEC et l'IDATE, du 3 au 7 mai dernier.

Quatre participants à la mission d'étude organisée début mai livrent leurs réflexions sur la Silicon Valley. Sélection.

Anne-Marie Keiser, vice-présidente du Conseil général de Gironde

« Les pouvoirs publics dans la Silicon Valley misent sur la libération de la donnée publique pour accompagner l'innovation. »

Thierry Gellé, vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux

« Les entreprises ne perdent pas une miette d'intelligence : Cisco, 61000 salariés, enregistre toutes les visioconférences de ses employés, les analyse pour en ressortir des idées et des axes de travail. »

Antoine Cuerq, délégué régional EDF Aquitaine

« Les facteurs clés de succès : une société multiculturelle ; des capitaux disponibles ; une perméabilité entre les monde de la recherche et de l'entreprise. »

Thierry Happe, président du Forum Net'explorateur

« L'innovation tient à la capacité de nouer des partenariats. Il faut revenir à l'humain : connaître les structures, les gens, se rencontrer. Dans la Silicon Valley, il y a une proximité, les acteurs sont à 30 minutes maximum les uns des autres. »

En guise de clôture de cette rencontre, quelques participants à la mission d'étude se sont réunis pour réfléchir ensemble à l'impact des tendances lourdes observées lors de ce voyage. En ligne de mire, la création d'un écosystème numérique pour nos territoires. Thèmes abordés : les réseaux sociaux, l'ouverture des données publiques, l'émergence de nouvelles compétences liées au numérique.



De gauche à droite : Thierry Happe, Anne-Marie Keiser, Thierry Gellé et Antoine Cuerq © Photos AEC



EN SUPPLÉMENT !

RAPPORT « LA MISSION SILICON VALLEY ».

RETROUVEZ UN COMPTE-RENDU PLUS COMPLET DE CETTE RENCONTRE SUR www.aecom.org





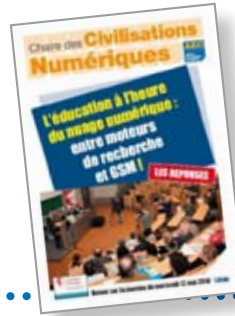
La Chaire des Civilisations Numériques à Liège



La troisième édition de la Chaire, consacrée au thème de l'éducation, s'est déroulée le 12 mai à Liège, en Belgique. Les principaux enseignements de cette journée :

- Beaucoup d'enseignants, de part leurs expériences, leurs habitudes et parfois leurs statuts, doutent de la pertinence d'utiliser des technologies numériques en classe.

- Il faut faire évoluer les élèves d'une culture de loisirs numériques vers une culture numérique scolaire.
- Les mondes numériques et virtuels favoriseraient la synthèse entre les acquis de l'école et les compétences du monde professionnel.
- De nouvelles compétences pédagogiques sont indispensables pour guider les élèves dans leurs explorations et apporter une méthodologie.



EN SUPPLÉMENT !

RESTITUTION EN 12 PAGES DES ÉCHANGES DE LA CHAIRE DES CIVILISATIONS NUMÉRIQUES : « L'ÉDUCATION À L'HEURE DU NUAGE NUMÉRIQUE : ENTRE MOTEURS DE RECHERCHE ET GSM ! LES RÉPONSES »



Grand Prix APACOM

Coup de chapeau à Benjamin Rosoor, patron de la société Web Report, qui a remporté le prix de la « Communication numérique » à l'occasion de la remise du Grand Prix APACOM (association des professionnels de la communication), début juin. Membre du club AEC des professionnels du numérique en Aquitaine, Benjamin a été récompensé pour la mise en œuvre d'une stratégie conversationnelle avec les clients de Cdiscount.com.

Salon de l'Entreprise Aquitaine

Aux côtés de Julien Birgi, responsable Tertiaire supérieur et Innovation à la CUB, Antoine Chotard, responsable veille et prospective à AEC, est intervenu sur le stand de la CUB, lors du Salon de l'Entreprise Aquitaine, le 9 juin, pour s'exprimer sur le boom des services numériques dans la ville de Bordeaux : mobile, géolocalisation, télé santé, réalité augmentée et leurs usages dans les entreprises et les collectivités.



Rencontres Sourir à Marseille

Les membres du Réseau Sourir, dont Laurent-Pierre Gilliard et Alexandre Bertin d'AEC, se sont réunis à Marseille les 10 et 11 juin. Ce réseau de 14 régions francophones rassemble des représentants d'organismes en charge de l'élaboration de diagnostics numériques régionaux, à l'image du Diagnostic annuel de l'Aquitaine Numérique, élaboré par AEC. Ils ont notamment travaillé à une liste d'indicateurs communs leur permettant d'avoir une base de comparaison inter-régionale.

Forums de la Croissance

AEC était partenaire des Forums de la croissance qui ont fait étape à Bordeaux le 22 juin dernier. Au programme, 10 conférences pour évoquer les principaux leviers de la Croissance, de l'Innovation et de Compétitivité ainsi que des rendez-vous avec des experts. Sur cette photo : Olivier Midière, président de l'association pour le développement de l'économie numérique et organisateur des Forums, interroge Xavier Roland-Billecart, Directeur régional Aquitaine de la Caisse des Dépôts.



De nouvelles ressources sur notre site web !

VIDÉOS



PRATIQUES ET USAGES DES TOURISTONAUTES

Dans le cadre de sa chronique sur France 3 Aquitaine, Laurent-Pierre Gilliard, directeur adjoint d'AEC, évoque les résultats de l'étude menée par AEC sur les pratiques des touristes aquitains sur internet.



COMMUNICATION & MARKETING SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Interviews avec Fred Cavazza et Ludovic Dublanquet, deux spécialistes des réseaux sociaux, à l'occasion du Club AEC des professionnels du numérique en Aquitaine réuni le 17 mai à Bordeaux.



IL NOUS A REJOINT

Benoît Bougeard, chargé de mission « animation opérationnelle », a rejoint l'équipe d'AEC il y a deux mois. Son rôle est d'accompagner l'émergence de projets innovants utilisant le numérique en Aquitaine et d'en assurer le déploiement, en cohérence avec les politiques publiques. Il remplace Eugénie Michardière qui a intégré la Délégation TIC à la Région.

benoit.bougeard@aecom.org

Guide Juridique

Créer son site internet



Internet n'est pas une zone de non droit : un site doit être conforme aux textes en vigueur et respecter les droits des tiers. Vous voulez créer ou refondre votre site web à usage professionnel en toute légalité ?

Julie Tomas, juriste TIC à AEC, vous accompagne dans ce projet à travers le guide juridique « Créer son site internet », paru début juin.

Vous y apprendrez comment réaliser un contrat de création, réserver un nom de domaine, quelles sont les mentions obligatoires à faire apparaître sur un site, vos responsabilités en tant qu'acteur du web et de quelle façon est réglementé le commerce électronique.

Téléchargez ce guide juridique gratuitement sur :

www.aecom.org

Et toujours disponibles en ligne :

« Comprendre et respecter le droit d'auteur »

« Aménager notre territoire numérique »

